

Notre *Région* Pays de la Loire



Groupe socialiste, radical et divers gauche



parti Radical de gauche

Solidaires pour préparer l'avenir

Le budget supplémentaire du Conseil régional des Pays de la Loire, voté les 28 et 29 juin dernier, démontre notre volonté d'agir solidairement au service des Ligériens. La solidarité, c'est le soutien à l'emploi et à la formation pour permettre à chacun de réussir sur le marché du travail. En ce sens, nous renforçons notre soutien aux filières pour mieux les accompagner sur le chemin de l'innovation et de la conquête de nouveaux marchés et nous lançons le projet de plateformes d'accompagnement dédiées à l'insertion des jeunes sortant du système éducatif sans qualification et sans projet professionnel.

Nous avons aussi la volonté de préparer l'avenir. Certes, l'emploi passe par le maintien de nos fleurons industriels, mais il repose aussi sur des PME compétitives. Notre atout, c'est l'innovation technologique et le développement de nouveaux produits et services. C'est notamment ainsi que peut se gagner la lutte contre les délocalisations. Et, alors que l'action du gouvernement tarde sur le secteur stratégique de l'aéronautique, l'accélération du soutien régional au projet Technocampus est un signe fort adressé à tous les salariés et toutes les entreprises du secteur des matériaux composites. Ce projet est fédérateur et mobilisateur. L'intervention régionale, décisive sur ce dossier, se situe dans une logique de développement et de solidarité avec les territoires. Se tourner vers l'avenir, c'est aussi assurer l'accès à tous les savoirs. La création de l'Université numérique permet d'étendre le réseau de champs d'action et de partenaires autrefois intégrés dans l'Université virtuelle des Pays de la Loire.

Enfin, nous restons vigilants sur les conséquences de choix gouvernementaux qui obèrent notre capacité d'action. L'avalanche de cadeaux fiscaux aboutit nécessairement à un retrait de l'Etat de politiques sur lesquelles il était engagé depuis la Libération, ce dont le gouvernement devra s'expliquer un jour. Nous ne voulons pas que cela soit la cause d'un nouveau tour de vis fiscal sur les collectivités locales et les régions, qui subissent déjà les effets du bouclier fiscal. Dans ce contexte national difficile, les élus du groupe socialiste, radical et divers gauche agissent avec toujours à l'esprit la volonté de servir l'intérêt général et le développement harmonieux de notre région.

Alain GRALEPOIS
Président du groupe socialiste,
radical et divers gauche



Groupe socialiste, radical et divers gauche du Conseil régional des Pays de la Loire

1, rue de la Loire - 44966 Nantes - Tél : 02 28 20 61 20

Directeur de la publication : **Alain GRALEPOIS** - Rédaction : **François CAILLAUD**

ISSN : 1769-8812

Emploi et développement économique

Ce budget supplémentaire (BS) renforce l'intervention régionale en faveur de l'emploi et du développement économique.

En permettant l'accélération du soutien régional au projet Techno campus EMC2, le BS contribue à sécuriser le positionnement de notre territoire comme pôle d'excellence sur la filière des matériaux composites. Ce pôle de compétitivité rassemble Airbus, Alstom marine, Bénéteau et la Direction des constructions navales (DCN), et est dénommé Ensembles Métalliques et Composites Complexes (EMC2).

Une synergie

Derrière ce nom se cache un regroupement d'entreprises, de laboratoires de recherche, d'écoles, d'universités, travaillant sur un même territoire et dans un même secteur d'activités : biologie, télécommunication, aéronautique, etc. Cela constitue un élément majeur d'attractivité pour l'accueil d'un sous-traitant auprès du site d'Airbus Nantes, en même temps qu'un signal adressé à l'ensemble des entreprises qui s'inquiètent de l'avenir de leur branche. A ce titre, nous avons prévu 14M€ (millions d'euros) en investissement. Dans le cadre du Fonds d'Appui aux Filières (soutien à un regroupement d'acteurs travaillant sur un même domaine), 800 000€ sont budgétés.

Par ailleurs, nous avons réservé 4,3 M€, via le Fonds d'Investissements territorial, pour l'accompagnement des PME (petites et moyennes entreprises) et des industries agro-alimentaires.

Mesures pour l'emploi

Ce budget supplémentaire consolide également le soutien régional à l'emploi, notamment pour les personnes les moins qualifiées. Initié par le rectorat, le projet de création de plates-formes d'accompagnement dédiées au suivi et à l'insertion des jeunes sans qualification et sans projet professionnel à la sortie du système éducatif, est désormais lancé.

Ce dispositif nouveau, qui mobilise 100 000 €, vient compléter tout un ensemble de mesures régionales existantes en faveur de l'accès à l'emploi (plan emplois-tremplins, dispositif d'aide à la formation professionnelle des licenciés économiques).

Soutien renforcé à la recherche et à l'enseignement supérieur

Moins de six mois après l'adoption du Schéma régional de la recherche et du contrat de projets Etat-Région, ce budget supplémentaire vient prolonger le soutien régional à la recherche :

-En dotant le Cyclotron et l'Institut de Recherche Thérapeutique, de plate-formes communes leur permettant une meilleure structuration et un plus grand rayonnement.

-En engageant la Région dans le lancement de nouvelles opérations dès cette année : restructuration de POLYTECH (école polytechnique de l'université de Nantes), plate-formes de l'Ecole Vétérinaire de Nantes, Laboratoire National de Protection des Végétaux, CEISAM (chimie moléculaire), pour lesquels 3 M€ sont prévus.

Ces 3 M€ s'ajoutent à la dotation initiale de 7 M€ allouée au soutien aux opérations immobilières en matière de recherche et pour le renforcement des équipements de laboratoires qui ont déjà permis l'acquisition et l'aménagement par Nantes Métropole d'un bâtiment destiné à accueillir l'Institut d'Etudes Avancées, la Maison des Sciences de l'Homme et la conduite de travaux de rénovation sur le site hospitalo-universitaire.

Au total, les inscriptions budgétaires concernant la recherche sont en hausse de 27 % par rapport à l'année dernière.

Soutien à l'enseignement supérieur

Sur l'enseignement supérieur, la Région s'est associée au projet de création d'une Université Numérique en Pays de la Loire. De nouvelles enveloppes sont sollicitées à ce titre : 350 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement.

Enfin, nous investissons également en matériel pédagogique, informatique et multimédias dans les établissements d'enseignement supérieur.

Transports collectifs et aménagement routier

La Région entend poursuivre, dans le cadre du contrat de projets avec l'Etat, la modernisation des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie, afin de réduire les temps de parcours et d'améliorer la régularité des lignes. 8,3 M€ y sont consacrés.

L'engagement régional en faveur des transports collectifs se poursuivra également par l'acquisition, grâce au déblocage de 5 M€ supplémentaires, de deux nouveaux autorails pour 2010, venant compléter la mise à niveau du parc roulant régional.

Par ailleurs, dans le souci de favoriser un développement équilibré du territoire, la Région poursuit sa participation aux projets d'aménagement routier, tel le contournement de l'autoroute A11 au nord d'Angers pour lequel une dotation de 1,45M€ est inscrite au budget supplémentaire 2007.



Deux nouveaux autorails sont prévus pour 2010.

Formation continue

Soutien au retour à l'emploi

La réalisation de prestations et d'études concourant à la mise en place d'outils d'évaluation des expériences de travail et de formation a nécessité une dotation complémentaire de 68 000 €.

Information sur les métiers et les formations

Par ailleurs, le développement des actions d'information sur les métiers et les formations génère un besoin nouveau de 150 000 €.

Le recalage des actions de formations territorialisées sur l'année scolaire appelle quant à lui un ajustement budgétaire à hauteur 9,92M€, correspondant aux actions du premier semestre 2008, à engager en juillet de cette année.

Relations internationales

Le développement d'une coopération nouvelle avec le Burundi a appelé un complément de 150 000 €. Hors coopérations décentralisées, le nouvel appel à projet lié au contrat triennal Etat-Région et le fonctionnement du secrétariat permanent des Droits de l'Homme génèrent également un besoin nouveau de 150 000 €.

Economie de proximité et création d'entreprises

Impliquée dans le soutien à des projets industriels majeurs, la Région tient aussi à renforcer son accompagnement des PME, inscrivant pour ce faire une dotation complémentaire de 250 000 €, afin de financer des projets comme la création d'un fonds capital solidaire, d'un dispositif de co-garantie avec la SIAGI (Société de caution mutuelle de l'artisanat et des activités de proximité) ou le soutien aux fonds de prêts des PFIL (plateformes d'initiative locale).

Pêche maritime et aquaculture

Dans un contexte marqué par les difficultés récurrentes que connaît le secteur de la pêche et de l'aquaculture, la Région a voulu soutenir cette filière en inscrivant une enveloppe de 80 000 € afin de réaliser une étude sur les toxines, responsables de nombreuses fermetures sanitaires d'exploitations conchylicoles.

Sanitaire et social

Le Schéma Sanitaire et Social adopté le 1er février 2007 prévoit la mise en œuvre d'une nouvelle organisation administrative des formations préparant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS).

Au total, ce sont 60 000 € supplémentaires qui ont été votés par l'Assemblée régionale au titre des formations sociales.

Il faut pourtant faire face à la réalité des charges constatées après les transferts de compétences à la Région, notamment les établissements gérés par la Croix Rouge Française. Le déploiement de formations d'ambulanciers, prévu par le Schéma Sanitaire et Social, appelle aussi des moyens budgétaires nouveaux. Au total, l'enveloppe initiale du programme formations sanitaires est dotée de 170 000 €.

Enseignement secondaire et professionnel

Une enveloppe de 1,17M€ au titre des travaux dans les lycées a été votée au BS. 550 000 € sont réservés pour le Plan quinquennal d'investissement immobilier 2006-2010, principalement pour la réalisation d'une augmentation de la capacité d'accueil du lycée Monge de Nantes, et pour l'opération de restructuration du secteur horticulture et des travaux paysagers du Lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande. 620 000 € sont par ailleurs destinés à alimenter le Fonds annuel d'intervention, créé en 2007, ce qui permettra notamment la réalisation des opérations prévues au lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire.

Concernant l'équipement des lycées, un supplément de 1M€ a été voté pour mettre en œuvre le plan annuel d'équipement 2007, élaboré en concertation avec les établissements scolaires. Cela permettra l'acquisition d'équipements de mesures cartographiques pour la rentrée scolaire (550 000 €) et de procéder à des remplacements de matériels et mobiliers hors d'état de fonctionnement (450 000 €).

1280 nouveaux ordinateurs pour les lycées

2,7M€ ont été réservés pour le développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) avec la mise à disposition d'ordinateurs dans les établissements privés sous contrat d'association. Afin d'autoriser une répartition conforme à celle opérée en 2006, soit 1280 nouveaux ordinateurs, le programme informatisation des lycées publics et privés bénéficie d'une dotation complémentaire de 200 000 €. A noter que 1,7M€ renforcent le programme Actions éducatives dans les lycées.

Enfin, les Centres de formation d'apprentis d'Angers et du Mans ont été dotés de 4,5M€ pour leur rénovation.

Environnement et cadre de vie

Compte tenu du succès du dispositif d'aides individuelles aux énergies renouvelables (chauffe-eaux solaires notamment), une enveloppe supplémentaire de 1,2M€ est prévue pour le programme en faveur de la maîtrise des énergies et du développement des énergies renouvelables, soit +100% par rapport au budget 2006.

En outre, une autorisation de fonctionnement de 100 000 € est sollicitée en vue de réaliser une opération de sensibilisation des Ligériens sur l'importance de l'enjeu énergétique pour l'avenir de notre société.

Politique sportive régionale

La Région a porté son soutien financier au syndicat mixte des 24 heures du Mans à 1 M€, au lieu des 800 000€ initialement prévus. 770 000 € en investissement et 230 000 € en fonctionnement.

En outre, le champ de compétences du Syndicat a été élargi par une modification de ses statuts adoptée en décembre 2006 pour lui permettre d'intervenir dans le domaine de la formation aux sports automobiles.

Un pôle de formation aux métiers de l'automobile

Cette modification statutaire appelle le regroupement sur ce programme de 239 000 € initialement déployés sur la formation professionnelle. Ce montant permettra le développement sous l'égide de la Fédération Nationale des Sports Automobiles d'un pôle de formation aux métiers de la filière (pilotes, mécaniciens, moniteurs et instructeurs).

Culture, sports et loisirs

En dotant le programme des Arts de la scène de 383 000€, la Région complète la structuration du réseau régional de lieux de diffusion qu'elle a amorcée au budget primitif :

Le Quai à Angers (70 000€ qui s'ajoutent à 30 000 € déjà budgétés), le Lieu International des Formes Emergentes (LIFE) à Saint-Nazaire (100 000€) et l'Espal du Mans (50 000€ en plus des 50 000€ provisionnés en janvier 2007).

106 000€ au Marais poitevin

Concernant les actions territoriales, le conventionnement des actions culturelles et patrimoniales du Parc naturel du marais poitevin engage la Région à hauteur de 106 000€.

Par ailleurs, 25 000€ ont été votés pour le financement de l'opération « L'engagement de l'écrivain et de l'éditeur en Europe » menée par l'association Impressions d'Europe.

Hausse du soutien à l'Abbaye de Fontevraud

Aussi, afin de financer un programme d'exposition ambitieux, intégrant notamment une action culturelle d'ampleur autour du thème du Moyen Age, la participation régionale au budget du Centre Culturel de l'Ouest, structure en charge de la gestion et de l'animation de l'Abbaye Royale de Fontevraud, a été augmentée de 250 000€.